



## *Communiqué*

### **Les producteurs de porcs canadiens sont enchantés de la nouvelle entente concernant les exportations vers la Chine**

Ottawa, le 20 avril 2000 - « Nos plus cordiales félicitations vont au gouvernement fédéral pour la signature d'un accord avec la Chine qui procure une amélioration majeure des conditions d'accès à ce pays pour les exportations canadiennes de porc », a mentionné Édouard, président du Conseil canadien du porc (CCP).

« Nous dépendons des marchés étrangers pour la vente de plus 40% de la production qui provient de 20,000 fermes porcines au Canada » a ajouté M. Asnong, qui engraisse des porcs à Pike River, Québec. « L'ouverture du marché chinois, qui compte 1,3 milliard d'habitants et où le porc constitue la viande préférée de consommateurs, ajoute un potentiel de croissance énormes pour les exportations de l'industrie porcine ».

Parmi les 519 000 tonnes de porc exportées par le Canada en 1999, moins de 1% sont allées en Chine, et ce par l'entremise de permis d'importation spéciaux. La nouvelle entente signée plus tôt cette semaine par l'Honorable Lyle Vanclief, Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, donne maintenant l'opportunité aux exportateurs canadiens d'exporter vers la Chine sans avoir recours à ces permis spéciaux.

Le Canada avait précédemment conclu une entente avec la Chine sur les conditions d'accession à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) de ce pays. Après l'entrée de la Chine, une fois que tous les membres de membres de l'OMC auront conclu des ententes avec la Chine, il y aura une diminution importante des tarifs sur les importations, ce qui représentera un incitatif supplémentaire pour accroître les exportations de porc canadien vers la Chine.

« Le CCP tient à rendre un hommage spécial au travail de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour les efforts considérables déployés pour convaincre leur contrepartie chinoise de la salubrité et de la qualité du porc canadien, ce qui a fait en sorte que la Chine a accepté de retirer certaines exigences à l'importation qui rendaient les exportations vers ce pays très difficiles », a mentionné M. Asnong. « Cette entente représente une étape extrêmement importante dans la progression du potentiel des exportations de porc canadien ».

Canada Porc International, l'agence de développement des exportations de l'industrie porcine canadienne, organisera des visites d'exportateurs ainsi que des séminaires pour les importateurs chinois d'ici la fin de l'année.

Le Conseil canadien du porc est la fédération nationale des organisations provinciales de producteurs de porcs.

- 30 -

Pour plus d'informations

Édouard Asnong  
Martin Rice  
Conseil canadien du porc  
(613) 236-9239

Jacques Pomerleau  
Martin Lavoie  
Canada Porc International  
(613) 236-9886

